



La Thiernoise

Fonctionnement du Club



En vous inscrivant à La Thiernoise, vous vous engagez à en respecter le fonctionnement.

Vous vous engagez à venir régulièrement pour profiter d'un travail efficace.

Le club est responsable de vos enfants pendant le temps prévu de prise en charge dans la salle. Vous êtes tenus de les accompagner afin de vous assurer de la présence de leurs moniteurs. En cas de retard pour les récupérer à la fin de leurs séances, veuillez-nous en informer dans la mesure du possible. Il en est de même pour toute manifestation organisée par nos soins (compétitions, démonstrations...)

Vous vous engagez de plus à nous confier vos enfants en toute confiance, et donc à n'intervenir en aucune façon pendant la séance, et à ne pas assister au cours.

Le club ou le moniteur s'engage à vous donner toutes les informations nécessaires à la déclaration aux assurances, dans les délais impartis.

En cas de vol ou de perte dans les vestiaires, la responsabilité du club n'est pas engagée. Il vous appartient de faire en sorte que vos enfants ne viennent pas avec des objets de valeur et qu'ils n'oublient rien en partant.

Tout règlement est définitif. Aucun remboursement ne sera effectué.

L'adhérent ou son représentant légal s'il est mineur, accepte que la Thiernoise prenne des photos ou des vidéos pendant les entraînements et les manifestations. Ces données pourront être publiées dans les journaux locaux et sur les réseaux sociaux du club, exposées lors de manifestations du club, uniquement par le club, sans préjudice du droit de chacun.

Dans le cadre de la nouvelle loi RGPD, le club s'engage à ne diffuser en aucune information personnelle de ses adhérents, hormis celles que nous avons l'obligation de fournir aux fédérations sportives auxquelles nous sommes affiliées. Dans le cas où, la Thiernoise serait victime d'un quelconque piratage de ses données, le club s'engage à en informer immédiatement ses adhérents. Nous vous rappelons que la licence sportive délivrée par une fédération à laquelle le club est affilié est obligatoire pour tout pratiquant.

Nous vous rappelons que la plupart des entraîneurs sont bénévoles, que quoiqu'il arrive, le respect de chacun est de mise dans notre structure.

Je m'engage à respecter le bon fonctionnement du club,

Fait à _____, le _____

Le licencié :

Son représentant légal :

Afin de garantir la sécurité de tous, nous vous rappelons que nous ne sommes pas en mesure de laisser partir vos enfants seuls à la fin de leur(s) entraînement(s). Nous vous demandons donc de venir les récupérer, sauf autorisation écrite de votre part.

De plus, nous vous conseillons de vous assurer de la présence des entraîneurs avant de laisser votre enfant seul sur le parking.

Autorisation de sortie obligatoire pour les mineurs :

Je soussigné(e) _____, représentant légal de l'enfant _____

l'autorise

ne l'autorise pas

à partir seul de son entraînement.

Fait à _____, le _____

Le représentant légal :